

POLITIQUE D'ÉVALUATION IB DE L'ODYSSÉE
Norme :Culture :(03)



RÉDIGÉE PAR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE



Les établissements scolaires développent, mettent en œuvre, communiquent et revoient des politiques efficaces qui contribuent à créer une culture scolaire dans laquelle la philosophie de l'IB peut se développer.

Normes de mise en oeuvre des programmes et applications concrètes

L'établissement scolaire met en œuvre, communique et revoit régulièrement une ou des politiques d'évaluation afin de créer une culture axée sur l'apprentissage et le développement continu. (0301-05)

Le processus d'évaluation à l'école L'Odyssée	Liens avec les normes et applications du IB.
<p>À L'Odyssée, nous travaillons à l'aide de trois principales formes d'évaluation : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Ces évaluations font partie intégrante de la planification d'un enseignant et ont des intentions bien précises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les évaluations au service de l'apprentissage (diagnostique et formative) visent à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre au personnel et à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se situe et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver. - Les évaluations en tant qu'apprentissage (formative) favorisent l'autorégulation chez l'élève et l'amène à apprendre par la rétroaction et à comprendre où il ou elle en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. - Les évaluations de l'apprentissage (sommative) indiquent la qualité de l'apprentissage des élèves et sont utilisées pour le bulletin scolaire de l'élève. Elles mènent souvent à des décisions importantes qui ont une influence sur l'avenir des élèves. - Les tâches sommatives incluses dans les modules de recherche <p>En cours de module, les enseignants prennent soin d'énumérer le résultat d'apprentissage et de co-construire avec les élèves les critères de réussite de la tâche sommative.</p>	<p><i>L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'évaluation qui clarifie sa philosophie et est conforme à la philosophie de l'IB en matière d'apprentissage et d'évaluation des élèves. (0301-05-0100)</i></p> <p><i>Les enseignants utilisent diverses méthodes d'évaluation en lien avec les objectifs et les résultats d'apprentissage énoncés. (0404-02-0100)</i></p>

<p>Les élèves et leurs parents sont clairement informés des attentes que les enseignants ont envers eux et de la façon qu'ils seront évalués ainsi que les échéanciers établis. Les enseignants communiquent via une plateforme électronique les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation (gabarit des AAM). Nous utilisons également une panoplie de grilles d'évaluation élaborées à partir des critères prescrits par le conseil scolaire CEPEO et le MEO (Ministère de l'Éducation de l'Ontario) ainsi que des grilles d'évaluation adaptées. Les résultats notés et commentés sont partagés aux parents et à l'élève.</p> <p>Nous varions, les types d'évaluation afin de faire preuve de différenciation et de toucher tous les profils d'élèves composant notre salle de classe.</p> <p>Exemples de tâches diagnostiques : tests écrits, entrevues, diagrammes, questionnaire d'autoévaluation, billets d'entrée, prétests, activités collabo-réflexives, centres d'apprentissages, table de provocation, dépistages à l'aide de certains outils pédagogiques (sondage d'observation de Mary Clay : 5 tests diagnostiques en littérature, Forêt de l'alphabet au cycle préparatoire), GB+, DRA, etc.</p> <p>Exemples de tâches formatives : fiches d'observation individualisées en lecture, grilles d'observations, questionnaires, quiz, tests papier-crayon, entrevues, tâche de manipulation, etc.</p> <p>Exemples de tâches sommatives : entrevues, présentations, tests papier-crayon, maquette, etc.</p> <p>Nous mettons également en pratique la stratégie de la « triangulation » pour recueillir des <i>preuves d'apprentissage</i>, c'est-à-dire les productions, les conversations et les observations. Cette pratique est mise en œuvre dans les écoles de notre conseil scolaire et inspirée de documents créés par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) et de la politique ministérielle: Faire croître le succès (évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles en Ontario).</p>	
<p>Les membres de la communauté scolaire ont l'obligation d'évaluer selon les politiques ministérielles en vigueur dans notre province. Afin d'établir la note qui apparaîtra dans le bulletin scolaire, ils ont évidemment procédé aux types d'évaluations décrits précédemment.</p>	<p>Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire, et indique clairement ce qui constitue</p>

<p>Au cycle préparatoire, l'enseignante partage sa classe avec des éducatrices de la petite enfance (EPE). L'enseignante titulaire a la responsabilité de faire le bulletin scolaire des élèves. Toutefois, les EPE qui partagent au quotidien le vécu de salle de classe partagent avec l'enseignant(e) de précieuses informations à des fins d'évaluation. Elles doivent signer le bulletin scolaire de chaque enfant.</p> <p>Les membres de l'administration lisent et commentent les bulletins des enseignants, ce qui leur permet d'obtenir un portrait global du rendement de notre population scolaire. De plus, les membres de l'administration peuvent vérifier au besoin le processus d'évaluation qui a mené aux notes apparaissant sur le bulletin scolaire. Les enseignants en Ontario sont évalués tous les 5 ans.</p>	<p>une bonne pratique d'évaluation. (0301-05-0300)</p>
<p>L'autoévaluation est une forme d'évaluation utilisée à tous les niveaux à l'école L'Odyssée. On la retrouve sous différentes formes, dans différents contextes (signe de la main, code entre l'enfant et l'enseignant, tâche écrite, dessin, choix d'un pictogramme, billet d'entrée, billet de sortie, etc.).</p> <p>L'évaluation par les pairs est une autre forme d'évaluation prônée à l'école L'Odyssée. Elle s'effectue également sous différentes formes et dans différents contextes (lors de travaux d'équipe, de travaux de groupe, de présentations orales, lors d'activités du module ou de tâches sommatives, etc.). En écriture, nous développons des ateliers d'écriture où les élèves sont invités à écrire comme des auteurs en se servant des événements de leur vécu, ce qui rend les tâches plus authentiques. Par la suite, nous invitons les élèves à donner une rétroaction constructive à leur partenaire d'écriture (1 point fort et 1 point à améliorer). Cette rétroaction est basée sur les critères co-construits avec les élèves.</p> <p>La rétroaction immédiate</p> <p>Lorsque nous nous apprêtons à enseigner une nouvelle notion, nous nous assurons toujours d'évaluer le niveau de connaissance des élèves composant notre classe. Nous nous efforçons de travailler dans leur zone proximale de développement en tout temps afin d'obtenir une participation active de chaque apprenant. Les types de tâches qui nous permettent d'aller vérifier les connaissances des élèves prennent plusieurs formes : les billets d'entrée, les tâches diagnostiques, la méthode SVA (...), les AAM à faire à la maison, etc. Se référer à la politique des AAM (activités d'apprentissage à la maison) présente dans le dossier « Systèmes d'évaluation ».</p>	<p>Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit l'importance de l'évaluation pour l'apprentissage et le développement continu. (0301-05-0500)</p> <p><i>Les enseignants consignent et analysent l'apprentissage des élèves au fil du temps pour concevoir des expériences d'apprentissage reposant sur des données. (0404-02-0111)</i></p>

À L'Odyssée, nous croyons beaucoup au renforcement immédiat et à un suivi régulier auprès de chaque élève. Ponctuellement, les enseignants fournissent des **rétroactions** aux élèves. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une **mini-entrevue**, des entretiens en lecture et écriture, d'un **bref commentaire** lors d'un travail en cours. Le retour d'information se concrétise également lors des périodes de littératie où les élèves ont la chance de **lire individuellement** avec leur enseignant.

Bulletin scolaire

En Ontario, les habitudes et habiletés de travail (HH) sont évaluées sous forme d'une cote accompagnée d'un commentaire dans le bulletin scolaire. Le commentaire est composé de façon à cibler **une force** chez l'élève et une **prochaine étape**, ce qui implique que les efforts doivent se poursuivre, car cela n'est pas consolidée. Il y a des corrélations directes entre nos HH et les qualités du profil de l'apprenant IB. Nous avons fait un travail de corrélation sous forme de tableau en y ajoutant des commentaires. De plus, nous avons élaboré un document qui contient une banque de commentaires dans lequel nous avons inséré la terminologie IB.

Les données

Certaines données sont analysées et cumulées pour assurer un processus d'apprentissage **continu**. Dès l'obtention de ces données, le personnel ciblé se réunit avec l'équipe de la direction et l'équipe de la réussite (enseignantes ressources et enseignantes LEAD) dans le cadre de **CAP (communautés d'apprentissage professionnelles)**, dans le but de discuter des résultats et de trouver des moyens pour les améliorer. Nous avons également un **plan d'amélioration d'école** élaboré en équipe.

Ressources et Matériel (RM)

Les enseignants disposent d'un Chromebook prêté par le conseil scolaire. Ils peuvent donc y consigner leurs preuves d'apprentissage ou enregistrer des conversations à des fins d'évaluation. Chaque niveau possède une caméra pour poser des preuves. Chaque classe dispose d'une caméra Hue.

Selon un système de réservation, les élèves ont accès à un Chromebook. Ils utilisent cet outil technologique pour effectuer une recherche ou exécuter une tâche prescrite selon les directives de l'enseignant(e).

L'établissement scolaire veille à ce que des ressources, des processus et du matériel de soutien appropriés soient mis en place pour garantir une évaluation valide et juste. (0301-05-0400)

<p>Processus de planification collaborative Des périodes d'appui ont été insérées dans l'horaire des coordonnatrices afin d'appuyer les enseignants en salle de classe avec le vécu de leur module en cours. Les enseignants du même niveau se rencontrent fréquemment afin d'harmoniser leur planification.</p> <p>CAP: (Communauté d'Apprentissage Professionnelle) Des journées CAP sont offertes aux enseignants pendant l'année pour répondre à un besoin particulier et en lien avec le plan d'amélioration de l'école.</p> <p>Ressources Humaines (RH) service d'enfance en difficulté: (EAPB) Deux membres du personnel ont une tâche assignée à 1,70% pour intervenir auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.</p> <p>LEAD littératie et numératie Il y a dans l'école une enseignante qui a comme mandat dans la définition de tâche d'accompagner les enseignants et les élèves en salle de classe et de cibler certaines pratiques en littératie et numératie afin de mieux consolider l'apprentissage des élèves et ainsi avoir un impact sur leurs résultats. L'enseignant(e) LEAD dispose de 20% de sa tâche afin d'accomplir ses accompagnements. L'enseignante LEAD travaille en collaboration avec les membres de l'équipe de la direction et les enseignantes EAPB. Une fois par semaine, il y a une rencontre afin de cibler les objectifs à travailler. Les objectifs sont discutés à partir des besoins observés. À partir du mois de mars, les rencontres concernent surtout les appuis pour les tests de L'OQRE. En septembre, les rencontres sont surtout orientées pour répartir l'aide des salles de classe selon les résultats des tests diagnostiques et des profils de classe.</p>	
<p align="center">Tableau comparatif des exigences des politiques d'évaluation voir lien ci-dessous</p> <p><u>tableau comparatif des exigences de l'IB et des exigences locales</u></p>	<p>Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire indique l'ensemble des exigences locales et des exigences imposées par l'IB, et présente la manière dont il respecte ces exigences. (0301-05-0200)</p>
<p>Les éléments essentiels Les tâches découlant des modules du PP couvrent tous les éléments essentiels au cours d'une année scolaire. Dans</p>	<p><i>L'évaluation porte sur tous les éléments essentiels du programme.</i></p>

<p>chaque module de recherche, les enseignants ciblent les éléments essentiels qui seront travaillés.</p>	
<p>La communication du rendement de l'élève Tous les acteurs importants participant au développement de l'élève (élève lui-même, parents, enseignants, direction, éducateurs, intervenants) ont accès au bulletin ministériel et au dossier de l'élève en tout temps. Deux fois par an, l'élève est amené à s'auto-évaluer sur ses compétences et met en œuvre les qualités du profil de l'apprenant et de ses compétences au niveau des approches de l'apprentissage. HH (Habitudes et Habiletés travail) . Les résultats de son auto-évaluation sont communiqués aux parents.</p> <p>exemple d'une auto-évaluation exemple d'une grille d'évaluation sommative</p>	<p><i>Les données de l'évaluation, y compris le développement par rapport au profil de l'apprenant du BI, sont communiquées à tous les participants au processus d'apprentissage, à savoir : les élèves, les parents, les enseignants, la direction de l'établissement et d'autres établissements dans le cas de transferts.</i></p>
<p>Les évaluations sont partagées aux parents. Certains enseignants ont des dossiers électroniques dans lesquels les travaux et les évaluations sont déposés. Les parents peuvent ainsi suivre les progrès de leurs enfants.</p> <p>Les évaluations sommatives et grilles d'évaluation sont numérisées et conservées pour une période de 6 mois suivant le prochain placement de l'enfant.</p>	<p><i>L'évaluation dans l'établissement requiert que des travaux d'élèves illustrant leur processus d'apprentissage et leurs progrès soient archivés et aisément consultables par la suite.</i></p>

Dates des bulletins de l'Ontario :

- 1) Bulletin de progrès en novembre
- 2) Bulletin 1 en janvier
- 3) Bulletin 2 en juin

Cotes d'évaluation utilisées et signification :

(Tiré de *Faire croître le succès*, MEO, 2010.)

www.edu.gov.on.ca/fre/d x

www.edu.gov.on.ca/fre/document/forms/report/card/BulletinElementaire_Public1a6.pdf

Élève : _____ NISO : _____ Année d'études : _____

Cotes	Satisfaction des attentes du curriculum provincial
A- à A+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec beaucoup d'efficacité. Son rendement est supérieur à la norme provinciale. (Niveau 4)
B- à B+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec efficacité. Son rendement correspond à la norme provinciale. (Niveau 3)
C- à C+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une certaine efficacité. Son rendement se rapproche de la norme provinciale. (Niveau 2)
D- à D+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une efficacité limitée. Son rendement est très inférieur à la norme provinciale. (Niveau 1)
R	L'élève ne démontre pas les connaissances et les habiletés prescrites. Un programme intensif de rattrapage s'impose.
I	Données insuffisantes pour déterminer une cote.

ALF – Programme d'actualisation linguistique en français : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de français de l'élève sont tirés du programme-cadre ALF.
 PANA – Programme d'appui aux nouveaux arrivants : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de l'élève sont tirés du programme-cadre PANA.
 PEI – Programme d'enseignement individualisé.
 APD – Programme d'anglais pour débutants : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme d'anglais de l'élève sont tirés du programme-cadre Anglais pour débutants.
 S.O. – Pas d'enseignement dans cette matière/ce domaine.

Les parents, la tutrice ou le tuteur ainsi que l'élève sont priés de conserver ce bulletin pour pouvoir s'y référer plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au Dossier scolaire de l'Ontario et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature du titulaire : _____ Signature de la direction : _____

www.edu.gov.on.ca/fre/t x

www.edu.gov.on.ca/fre/d x

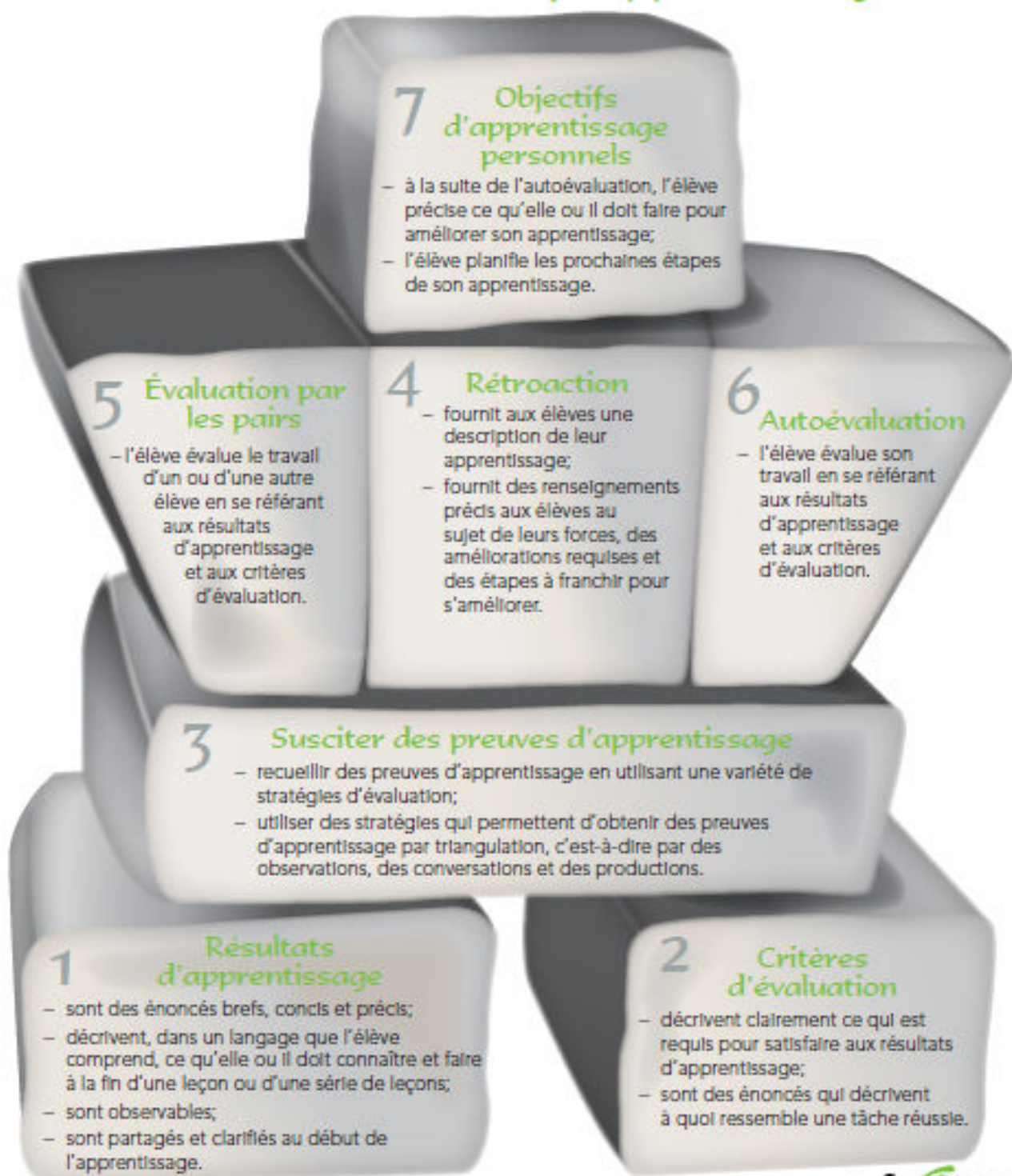
www.edu.gov.on.ca/fre/document/forms/report/card/BulletinElementaire_Public1a6.pdf

Direction : _____ Téléphone : _____

Placement en septembre : _____ année

Habilités d'apprentissage et habitudes de travail		E – Excellent T – Très bien S – Satisfaisant N – Amélioration nécessaire	
Utilisation du français oral			
<ul style="list-style-type: none"> cherche à s'exprimer avec précision et à étendre son vocabulaire en demandant le terme ou l'expression juste en français; choisit de s'exprimer en français dans diverses situations en classe, par exemple pour demander des renseignements ou poser des questions; choisit de s'exprimer en français avec des amis dans ses échanges quotidiens à l'école ou lors de sorties éducatives et d'autres événements parrainés par l'école. 			
Fiabilité		Sens de l'organisation	
<ul style="list-style-type: none"> assume ses responsabilités et respecte ses engagements au sein du milieu scolaire; termine ses travaux et ses devoirs et les remet à la date d'échéance convenue; gère son comportement et en assume la responsabilité. 		<ul style="list-style-type: none"> conçoit et met en œuvre un processus et un plan pour organiser son travail; détermine les priorités et gère son emploi du temps de façon à terminer les tâches et à atteindre les objectifs; identifie, rassemble, évalue et utilise des renseignements, des moyens technologiques et des ressources pour terminer les tâches. 	
Autonomie		Esprit de collaboration	
<ul style="list-style-type: none"> fait, de façon autonome, des plans, des suivis, des évaluations et des révisions afin de terminer les tâches et d'atteindre les objectifs; utilise efficacement le temps alloué en classe pour terminer ses tâches; respecte les routines et les consignes de manière indépendante. 		<ul style="list-style-type: none"> accepte différentes fonctions au sein d'une équipe ainsi qu'une part équitable de la charge de travail; se montre ouvert aux idées, aux opinions, aux valeurs et aux traditions des autres; établit de bonnes relations avec ses pairs; collabore avec les autres dans le but de résoudre les différends et d'atteindre un consensus pour permettre à l'équipe d'atteindre ses objectifs; partage les renseignements, les ressources et l'expertise dans l'accomplissement des tâches afin de résoudre les problèmes, de prendre des décisions et de stimuler l'esprit critique. 	
Sens de l'initiative		Autorégulation	
<ul style="list-style-type: none"> cherche et exploite de nouvelles idées et possibilités pour favoriser ses apprentissages; innove et se montre disposé à prendre des risques; manifeste de l'intérêt et de la curiosité dans un contexte d'apprentissage; aborde les nouvelles tâches avec un esprit ouvert; reconnait et défend, de façon appropriée, ses droits et ses responsabilités ainsi que ceux des autres. 		<ul style="list-style-type: none"> dirige ses apprentissages par l'établissement d'objectifs d'apprentissage personnels et le suivi de ses progrès; demande des éclaircissements ou de l'aide au besoin; évalue ses points forts, ses besoins et ses champs d'intérêt, et porte sur eux un regard critique; détermine des possibilités, des options et des stratégies en matière d'apprentissage qui lui permettront de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs; fait preuve de persévérance et s'efforce de relever les défis. 	
Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer			

Pratiques pédagogiques de l'évaluation au service de l'apprentissage et de l'évaluation en tant qu'apprentissage



Faire croître le succès - Pratiques pédagogiques de l'évaluation au service de l'apprentissage et de l'évaluation en tant qu'apprentissage

[Critères d'évaluation](#)

[Preuves d'apprentissage](#)

[Rétroaction](#)

[Évaluation par les pairs](#)

[Autoévaluation](#)

[Objectifs d'apprentissage personnels](#)

Sources :

- Document des normes et applications du PP du BI.
- « Favoriser l'engagement des élèves grâce à la différenciation pédagogique », Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- « L'éducation pour tous – Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année », Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005.
- « Faire croître le succès », évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010.
- Bulletin scolaire de l'Ontario
- Ressources sur l'évaluation, CFORP.

Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire indique l'ensemble des exigences locales et des exigences imposées par l'IB, et présente la manière dont il respecte ces exigences. (0301-05-0200)